



Changement de robinetterie

Par **Yehudo**, le **05/04/2017** à **23:20**

Bonsoir,rnrnMon robinet de gaz est un robinet a embout soudé, il faut le changé par un robinet avec obturation automatique intégré (ROAI), comme le prévoit la loi depuis le le 1er juillet 2015. Je voulais donc savoir qui doit prendre en charge ce remplacement, le locataire ou le propriétaire. rnrnMerci de bien me répondre.

Par **Tisuisse**, le **06/04/2017** à **07:52**

Bonjour,rnrnS'agissant d'une mise en conformité de l'installation gaz rendue obligatoire par la loi, c'est au propriétaire de prendre en charge le coût de ces travaux, pas au locataire. Voyez votre ADIL qui vous en dira + et vous aidera à rédiger votre courrier au propriétaire.

Par **Yehudo**, le **06/04/2017** à **12:25**

Bonjour,rnrnMerci pour votre renseignement, il m'est vraiment utile, mais c'est quoi l'ADIL.

Par **Tisuisse**, le **06/04/2017** à **12:34**

ADIL = Agence Départementale d'Information sur le Logement. Vous tapez, sur votre moteur de recherche : ADIL + n° de votre département.

Par **Yehudo**, le **06/04/2017** à **22:27**

Bonsoir,rnrnMerci, votre renseignement me sera d'une grande d'utilité.rnrnBonne soirée a vois

Par **Yehudo**, le **15/04/2017** à **21:29**

Bonsoir,rnrnSuite à l'envoi du courrier qui mentionne le précédent problème des robinets de gaz, le propriétaire me répond clairement que ce type de changement n'est pas a sa charge. En effet selon lui dans le bail,il serait écrit que tous types d'entretien serai a la charge du locataire en gros qu'il n'a aucune chose a sa charge, je voulais donc savoir si cela est possible ou non ? merci.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2017** à **07:09**

Ce n'est pas de l'entretien, c'est une mise en conformité, mise en sécurité, de l'installation du gaz conformément à la réglementation en vigueur, ce n'est pas la même chose.rnQu'en a pensé votre ADIL ?

Par **Yehudo**, le **16/04/2017** à **12:10**

Bonjour,rnrnOui même si c'est une mise en conformité, il dit que cela est a ma charge comme prévu dans le bail alors que dans le bail il est rien écrit de cela. Je n'ai pas encore contacté mon ADIL je le ferai en début de semaine.